



# PREMIER TRIMESTRE DE 2019 COMMUNIQUÉ PORTANT SUR LES RÉSULTATS

## LA BANQUE ROYALE DU CANADA DÉCLARE SES RÉSULTATS POUR LE PREMIER TRIMESTRE DE 2019

Sauf indication contraire, tous les montants sont libellés en dollars canadiens et sont basés sur nos états financiers dressés selon la Norme comptable internationale 34 *Information financière intermédiaire*. Notre rapport aux actionnaires portant sur le premier trimestre de 2019 ainsi que notre document d'information financière complémentaire sont disponibles sur notre site Web, à l'adresse [rbc.com/investisseurs](http://rbc.com/investisseurs).

**Bénéfice net**  
**3,2 milliards de dollars**  
*Croissance soutenue du résultat de 5 % d'un exercice à l'autre*

**Bénéfice dilué par action**  
**2,15 \$**  
*Solide croissance de 7 % d'un exercice à l'autre*

**RCP<sup>(1)</sup>**  
**16,7 %**  
*Déploiement équilibré des capitaux*

**Ratio CET1**  
**11,4 %**  
*Excellent ratio de fonds propres*

**TORONTO, le 22 février 2019** – La Banque Royale du Canada (RY sur TSX et NYSE) a déclaré aujourd'hui un bénéfice net de 3 172 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 janvier 2019, en hausse de 160 millions ou 5 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, avec une solide croissance du bénéfice dilué par action de 7 %. Nos résultats reflètent la forte croissance sous-jacente des bénéfices des secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises et Assurances. Plusieurs secteurs d'exploitation se sont ressentis des conditions de marché difficiles au premier trimestre de 2019, ce qui explique en partie la stabilité des résultats du secteur Gestion de patrimoine et le recul des résultats des secteurs Marchés des Capitaux et Services aux investisseurs et de trésorerie. Nos résultats reflètent également une augmentation attribuable à l'incidence du change et à la réduction de valeur du montant net des actifs d'impôt différé au cours de l'exercice précédent en lien avec la réforme fiscale américaine.

Comparativement au trimestre précédent, le bénéfice net est en baisse de 78 millions de dollars, alors que le bénéfice des secteurs Gestion de patrimoine, Services bancaires aux particuliers et aux entreprises et Services aux investisseurs et de trésorerie s'est inscrit en hausse. Ces facteurs ont été plus qu'annulés par un repli du bénéfice des secteurs Assurances et Marchés des Capitaux en raison des conditions de marché difficiles.

Les résultats du trimestre reflètent aussi des investissements dans des initiatives axées sur le personnel en contact direct avec les clients et des initiatives technologiques, ainsi qu'une augmentation de la dotation à la provision pour pertes de crédit, le ratio total de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts s'étant établi à 34 points de base (p.b.). Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux s'est amélioré de 8 p.b. par rapport au trimestre précédent, pour se fixer à 28 p.b., en raison surtout de la hausse des dotations à l'égard d'un compte du secteur Marchés des Capitaux. Notre position de capital demeure solide, avec un ratio de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires (CET1) de 11,4 %. De plus, nous avons annoncé aujourd'hui une majoration de 0,04 \$, ou 4 %, de notre dividende trimestriel le portant à 1,02 \$ par action.

*« Notre stratégie et notre souci permanent d'offrir de la valeur à nos clients et à nos actionnaires nous permettent de générer d'excellents résultats en continu, même lorsque la conjoncture de marché se révèle difficile. En plus d'afficher un bénéfice de 3,2 milliards de dollars, nous sommes heureux d'annoncer aujourd'hui une majoration de 4 % de notre dividende trimestriel. Nous nous employons à gérer nos risques de façon prudente et à équilibrer nos investissements pour assurer une croissance à long terme tout en transformant l'expérience client. »*

– Dave McKay, président et chef de la direction de RBC

### T1 2019 par rapport au T1 2018

- Bénéfice net de 3 172 millions de dollars ↑ 5 %
- Bénéfice dilué par action de 2,15 \$ ↑ 7 %
- RCP<sup>(1)</sup> de 16,7 % ↓ 70 p.b.
- Ratio CET1 de 11,4 % ↑ 40 p.b.

### T1 2019 par rapport au T4 2018

- Bénéfice net de 3 172 millions de dollars ↓ 2 %
- Bénéfice dilué par action de 2,15 \$ ↓ 2 %
- RCP de 16,7 % ↓ 90 p.b.
- Ratio CET1 de 11,4 % ↓ 10 p.b.

## Services bancaires aux particuliers et aux entreprises

Le bénéfice net s'est accru de 50 millions de dollars, ou 3 %, sur un an grâce principalement à la forte croissance des volumes liés à l'activité des clients et à l'élargissement des écarts liés aux dépôts découlant de la hausse des taux d'intérêt canadiens. Ces facteurs ont été atténués par la hausse des coûts liés au personnel et à la technologie, alors que nous avons poursuivi nos efforts afin de parvenir, à terme, à notre objectif d'incarner une banque relationnelle à l'ère numérique. L'augmentation de la dotation à la provision pour pertes de crédit et un profit associé à la restructuration d'Interac comptabilisé à l'exercice précédent ont également eu une incidence sur la croissance du bénéfice. Le

(1) Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (RCP). Cette mesure n'a pas de sens normalisé en vertu des PCGR. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR à la page 3 du présent communiqué portant sur les résultats.

trimestre à l'étude tient également compte d'une réduction de valeur des actifs d'impôt différé par suite d'un changement apporté au taux d'imposition des sociétés à la Barbade.

Le bénéfice net a augmenté de 33 millions de dollars, ou 2 %, par rapport au trimestre précédent grâce à la croissance des volumes, à la baisse saisonnière des frais de commercialisation et à la réduction des honoraires. Ces facteurs ont été atténués par la hausse des coûts liés au personnel et à une augmentation de la dotation à la provision pour pertes de crédit. Le trimestre à l'étude tient également compte d'une réduction de valeur des actifs d'impôt différé par suite d'un changement apporté au taux d'imposition des sociétés à la Barbade.

## Gestion de patrimoine

Le bénéfice net est demeuré inchangé sur un an. Le revenu net d'intérêt a augmenté du fait de la hausse des taux d'intérêt et de la forte croissance des volumes. La hausse des revenus liés aux services tarifés découle d'une augmentation de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients, la diversification de notre offre de produits principale et notre excellent réseau de distribution ayant fait croître les ventes nettes, et ce, malgré les conditions de marché difficiles. Ces facteurs ont été atténués par l'augmentation des coûts liés à l'expansion des activités, la hausse de la dotation à la provision pour pertes de crédit et des coûts liés à la réglementation, ainsi que par la contraction des volumes de transactions attribuable à l'incertitude planant sur les marchés boursiers. Un ajustement comptable favorable lié à Gestion de patrimoine – Canada dans le trimestre à l'étude a été en grande partie annulé par l'incidence favorable d'un ajustement comptable lié à City National un an plus tôt.

Comparativement au trimestre précédent, le bénéfice net a monté de 44 millions de dollars, ou 8 %, en raison d'une augmentation du revenu net d'intérêt, d'un ajustement comptable favorable lié au secteur Gestion de patrimoine – Canada dans la période à l'étude et de la variation de la juste valeur des investissements du capital de démarrage. Ces facteurs ont été annulés en partie par la hausse des coûts pour soutenir l'expansion des activités et par le recul des revenus liés aux services tarifés qu'ont causé des conditions de marché difficiles au début du premier trimestre de 2019.

## Assurances

Le bénéfice net a progressé de 39 millions de dollars, ou 31 %, sur un an, ce qui témoigne principalement des renégociations favorables de contrats de rétrocession vie et de la baisse des coûts liés aux sinistres.

Par rapport au trimestre précédent, le bénéfice net a diminué de 152 millions de dollars, ou 48 %, puisque celui du trimestre précédent tenait compte de la mise à jour des hypothèses actuarielles annuelles, d'une meilleure sinistralité favorable liée aux placements et d'une augmentation des renégociations favorables de contrats de rétrocession vie.

## Services aux investisseurs et de trésorerie

Le bénéfice net a fléchi de 58 millions, ou 26 %, par suite surtout de la baisse des revenus tirés des activités de financement et de gestion des liquidités, de la hausse des coûts pour soutenir l'expansion des activités et de la baisse des revenus tirés de nos services d'administration d'actifs découlant de conditions de marché difficiles et du ralentissement de l'activité des clients. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'amélioration de la marge des dépôts des clients.

Comparativement au trimestre précédent, le bénéfice net a augmenté de 6 millions de dollars, ou 4 %, surtout à cause d'une augmentation des revenus tirés des activités de financement et de gestion de liquidités, d'une diminution des coûts liés à la technologie et d'une amélioration des marges des dépôts des clients. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les coûts annuels liés à la réglementation au cours de la période à l'étude.

## Marchés des Capitaux

Le bénéfice net s'est comprimé de 95 millions de dollars, ou 13 %, ce qui témoigne surtout de la hausse de la dotation à la provision pour pertes de crédit et de la diminution des revenus du secteur Grande entreprise et services de banque d'investissement en raison des conditions de marché difficiles et d'activités d'émission moins intenses. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la baisse du taux d'imposition effectif, laquelle reflète les changements dans la composition du bénéfice et l'incidence du change.

En regard du trimestre précédent, le bénéfice net a diminué de 13 millions de dollars, ou 2 %, en raison surtout du recul des revenus du secteur Grande entreprise et services de banque d'investissement et de la hausse de la dotation à la provision pour pertes de crédit. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la progression des revenus du secteur Marchés mondiaux et par la diminution du taux d'imposition effectif, ce qui reflète des changements dans la composition du bénéfice.

## Services de soutien généraux

Le bénéfice net s'est élevé à 24 millions de dollars au trimestre à l'étude en raison essentiellement du montant net d'ajustements fiscaux favorables. Le bénéfice net de 20 millions de dollars au trimestre précédent a lui aussi découlé surtout du montant net d'ajustements fiscaux favorables. La perte nette s'était établie à 200 millions de dollars à l'exercice précédent, reflétant surtout l'incidence, au montant de 178 millions de dollars, de la réforme fiscale américaine, ce qui était principalement lié à la réduction de valeur du montant net des actifs d'impôt différé.

## Autres faits saillants

**Fonds propres** – Au 31 janvier 2019, le ratio CET1 au titre de Bâle III s'élevait à 11,4 %, en baisse de 10 p.b. par rapport au trimestre précédent, les solides capitaux autogénérés ayant été contrebalancés en partie par un accroissement de l'actif pondéré en fonction des risques qui reflète l'expansion des activités et l'incidence des changements de réglementation. Nous continuons de verser une partie importante de nos capitaux à nos actionnaires par voie de dividendes et de rachats d'actions.

**Qualité du crédit** – Le total de la dotation à la provision pour pertes de crédit s'est chiffré à 514 millions de dollars, en hausse de 180 millions, ou 54 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison principalement de l'augmentation de la dotation liée aux prêts douteux du secteur Marchés des Capitaux prises à l'égard d'un compte du secteur Services publics. La hausse des dotations liées aux prêts productifs, essentiellement dans les secteurs Marchés des Capitaux et Gestion de patrimoine, découlant de l'évolution défavorable de certaines variables macroéconomiques à court terme, a aussi contribué à l'augmentation.

Le total de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts, d'un montant de 516 millions de dollars est en hausse de 183 millions de dollars, ou 55 %, en regard du trimestre précédent, et ce, en raison de la hausse des dotations des secteurs Marchés des Capitaux et Services bancaires aux particuliers et aux entreprises. La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts productifs s'est établie à 93 millions de dollars, contre 44 millions de dollars au trimestre précédent, en raison de l'évolution défavorable de certaines variables macroéconomiques à court terme dont l'incidence s'est fait surtout sentir dans les secteurs Marchés des Capitaux et Gestion de patrimoine.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux de 423 millions de dollars, en hausse de 134 millions par rapport au trimestre précédent, s'explique surtout par une dotation à l'égard du secteur Services publics dans les Marchés des Capitaux et par la hausse des dotations des portefeuilles des Services bancaires dans les Antilles et Services bancaires canadiens. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux de 28 p.b. est en hausse de 8 p.b. par rapport au trimestre précédent.

## Banque relationnelle à l'ère numérique

Le nombre d'utilisateurs de services mobiles actifs sur 90 jours s'est accru de 17 % par rapport à il y a un an pour atteindre 4,0 millions, le nombre de sessions mobiles s'étant ainsi accru de 22 %. L'adoption du numérique a progressé pour atteindre 51 %, notre transformation vers le numérique suivant son cours.

### **Principales mesures de rendement et mesures hors PCGR**

Nous mesurons et évaluons le rendement de nos activités consolidées et de chacun de nos secteurs d'exploitation en fonction d'un certain nombre de paramètres financiers, dont le bénéfice net et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires n'a pas de définition normalisée en vertu des PCGR; nous l'utilisons à titre de mesure du rendement du total du capital investi dans nos secteurs.

Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR du présent rapport aux actionnaires portant sur le premier trimestre de 2019.

## MISE EN GARDE AU SUJET DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

À l'occasion, nous faisons des déclarations prospectives verbalement ou par écrit au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis, et de toute loi sur les valeurs mobilières en vigueur au Canada. Nous pouvons faire des déclarations prospectives dans le présent communiqué portant sur les résultats, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la SEC, dans d'autres rapports aux actionnaires et dans d'autres communications. Les déclarations prospectives dans le présent document comprennent, sans toutefois s'y limiter, les déclarations relatives à nos objectifs en matière de rendement financier, à notre vision et à nos objectifs stratégiques, à l'examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et aux perspectives concernant les économies canadienne, américaine, européenne et internationale, au contexte réglementaire au sein duquel nous exerçons nos activités, y compris le risque de liquidité et de financement, ainsi que les déclarations de notre président et chef de la direction. L'information prospective contenue dans le présent communiqué portant sur les résultats est présentée afin d'aider les détenteurs de nos titres et les analystes financiers à comprendre notre situation financière et nos résultats d'exploitation aux dates présentées et pour les périodes closes à ces dates, ainsi que nos objectifs en matière de rendement financier, notre vision et nos objectifs stratégiques, et pourrait ne pas convenir à d'autres fins. Les mots « croire », « s'attendre à », « prévoir », « se proposer », « estimer », « planifier », « viser », « projeter », « devoir » et « pouvoir », de même que l'emploi du futur ou du conditionnel ainsi que de mots et d'expressions semblables dénotent généralement des déclarations prospectives.

De par leur nature même, les déclarations prospectives nous obligent à formuler des hypothèses et font l'objet d'incertitudes et de risques intrinsèques qui donnent lieu à la possibilité que nos prédictions, prévisions, projections, attentes et conclusions se révèlent inexacts, que nos hypothèses soient incorrectes, et que nos objectifs en matière de rendement financier, notre vision et nos objectifs stratégiques ne se matérialisent pas. Nous avertissons nos lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations étant donné que les résultats réels pourraient différer de façon significative des attentes exprimées dans ces déclarations prospectives, en raison d'un certain nombre de facteurs de risque. Ces facteurs, dont plusieurs sont indépendants de notre volonté et dont nous pouvons difficilement prévoir les répercussions, comprennent les risques de crédit, de marché, de liquidité et de financement, d'assurance, de non-conformité à la réglementation et de réputation, les risques liés au cadre juridique et réglementaire et à la concurrence, ainsi que les risques opérationnel, stratégique et systémique et d'autres risques qui sont expliqués aux rubriques portant sur le risque de notre rapport annuel 2018 ainsi qu'à la rubrique Gestion du risque de notre rapport aux actionnaires portant sur le premier trimestre de 2019, y compris l'incertitude mondiale, le prix des maisons au Canada et l'endettement des ménages, les technologies de l'information et le cyber-risque, les changements de réglementation, l'innovation et les bouleversements numériques, les risques liés aux données et aux tierces parties, les changements climatiques, le contexte commercial et la conjoncture économique dans les secteurs géographiques où nous exerçons nos activités, l'incidence des modifications des politiques budgétaires, monétaires et autres de gouvernements, le risque fiscal et la transparence, ainsi que les risques environnementaux et sociaux.

Nous avertissons nos lecteurs que la liste susmentionnée de facteurs de risque n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Les investisseurs et autres personnes qui se fient à nos déclarations prospectives pour prendre des décisions ayant trait à la Banque Royale du Canada doivent bien tenir compte de ces facteurs et d'autres incertitudes et événements potentiels. Les hypothèses économiques significatives qui sous-tendent les déclarations prospectives du présent communiqué portant sur les résultats sont présentées à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives et, pour chaque secteur d'exploitation, aux rubriques Priorités stratégiques et Perspectives de notre rapport annuel 2018, mises à jour à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives de notre rapport aux actionnaires portant sur le premier trimestre de 2019. Sauf si la loi l'exige, nous ne nous engageons pas à mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, que nous pouvons faire ou qui peut être faite pour notre compte à l'occasion.

Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs et sur d'autres facteurs sont fournis aux rubriques portant sur le risque de notre rapport annuel 2018 ainsi qu'à la rubrique Gestion du risque de notre rapport aux actionnaires portant sur le premier trimestre de 2019.

L'information fournie dans les sites Web susmentionnés ou pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie du présent communiqué portant sur les résultats. Tous les renvois à des sites Web contenus dans le présent communiqué portant sur les résultats sont inactifs et ne sont indiqués qu'à titre informatif.

### ACCÈS AUX DOCUMENTS TRAITANT DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Les investisseurs, médias et autres parties intéressées peuvent consulter le présent communiqué portant sur les résultats trimestriels, les diapositives sur nos résultats trimestriels, de l'information financière supplémentaire et notre rapport aux actionnaires du premier trimestre de 2019 en accédant à l'adresse [rbc.com/investisseurs](http://rbc.com/investisseurs).

### Conférence téléphonique sur les résultats trimestriels et diffusion Web

La conférence téléphonique sur les résultats trimestriels aura lieu le 22 février 2019 à 8 h (HNE) et comportera une présentation par les dirigeants de RBC de nos résultats pour le premier trimestre. Cette présentation sera suivie d'une période de questions pour les analystes.

Les parties intéressées pourront écouter en direct la conférence téléphonique en accédant à l'adresse [rbc.com/investisseurs/quarterly-financial-statements.html](http://rbc.com/investisseurs/quarterly-financial-statements.html) ou en composant le 416-340-2217 ou le 866-696-5910 et en entrant le code d'accès 2365112#, entre 7 h 50 et 7 h 55 (HNE).

Les commentaires de la direction seront affichés sur notre site Web peu après la conférence téléphonique. De plus, il sera possible d'écouter un enregistrement de la conférence dès le 22 février 2019 à 17 h (HNE), et ce, jusqu'au 22 mai 2019, en accédant à l'adresse [rbc.com/investisseurs/quarterly-financial-statements.html](http://rbc.com/investisseurs/quarterly-financial-statements.html) ou en composant le 905-694-9451 ou le 800-408-3053 et en entrant le code d'accès 5089314#.

### Renseignements aux médias

Gillian McArdle, directrice principale, Communications, Gestion des risques du Groupe et Finance, [gillian.mcardle@rbc.com](mailto:gillian.mcardle@rbc.com), 416-842-4231  
Denis Dubé, Relations avec les médias, 514-874-6556

### Renseignements aux investisseurs

Dave Mun, premier vice-président et chef, Relations avec les investisseurs, [dave.mun@rbc.com](mailto:dave.mun@rbc.com), 416-974-4924  
Asim Imran, directeur principal, Relations avec les investisseurs, [asim.imran@rbc.com](mailto:asim.imran@rbc.com), 416-955-7804  
Jennifer Nugent, directrice principale, Relations avec les investisseurs, [jennifer.nugent@rbc.com](mailto:jennifer.nugent@rbc.com), 416-955-7805

### APERÇU DE RBC

La Banque Royale du Canada est une institution financière mondiale définie par sa raison d'être, guidée par des principes et orientée vers l'excellence en matière de rendement. Notre succès est attribuable aux quelque 84 000 employés qui concrétisent notre vision, nos valeurs et notre stratégie afin que nous puissions contribuer à la prospérité de nos clients et au dynamisme des collectivités. Selon la capitalisation boursière, nous sommes la plus importante banque du Canada et l'une des plus grandes banques du monde. Nous avons adopté un modèle d'affaires diversifié axé sur l'innovation qui nous permet d'offrir des expériences exceptionnelles à nos 16 millions de clients au Canada, aux États-Unis et dans 33 autres pays. Pour en savoir plus, visitez le site [rbc.com](http://rbc.com).

Nous sommes fiers d'appuyer une grande diversité d'initiatives communautaires par des dons, des investissements dans la collectivité et le travail bénévole de nos employés. Pour de plus amples renseignements, visitez le site [rbc.com/collectivites-durabilite](http://rbc.com/collectivites-durabilite).

Les désignations commerciales utilisées dans le présent communiqué portant sur les résultats comprennent le symbole du LION et du GLOBE TERRESTRE, BANQUE ROYALE DU CANADA, RBC et RBC Récompenses, lesquelles sont des désignations commerciales de la Banque Royale du Canada utilisées par la Banque Royale du Canada ou par ses filiales autorisées. Toutes les autres désignations commerciales mentionnées dans le présent communiqué portant sur les résultats, y compris celles qui ne sont pas la propriété de la Banque Royale du Canada, sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.